

La commune continue de s'Ad'APter

Conformément à l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) que s'est fixé la commune, les services techniques poursuivent les travaux de mise en accessibilité des lieux accueillant du public.

L'accessibilité pour tous



Des systèmes de flashes lumineux, en cas d'incendie, ont été posés à l'Hôtel de Ville, à la Maison des tout-petits Anne Sylvestre et à la MJC Méranaise.

Au cimetière de l'Orme au Berger, une allée en enrobé beige a été réalisée en novembre, dans le cadre du PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics). Elle facilite le déplacement des personnes à mobilité réduite. Autre avantage de cette allée : la réduction de la pousse d'herbes folles en entrée de cimetière. D'autres installations visant à rendre accessibles les lieux publics à tous les handicaps sont à l'étude. Le but étant de répondre dans la globalité pour une commune dans laquelle tout le monde peut vivre.

En se poursuivant. Lundi 11 mars, les membres de la commission communale d'accessibilité se sont réunis pour un état des lieux des aménagements réalisés en 2018 et ceux prévus en 2019.

Ce qui a été réalisé en 2018 :

- Quatre cas de travaux réalisés :
 - Mise aux normes des sanitaires des escaliers.
 - Mise aux normes des sanitaires de la maison d'habitation de la rue de la Chapelle.
 - Mise aux normes des sanitaires de la maison d'habitation de la rue de la Chapelle.
 - Mise aux normes des sanitaires de la maison d'habitation de la rue de la Chapelle.
- Mise aux normes des sanitaires de la maison d'habitation de la rue de la Chapelle.
- Mise aux normes des sanitaires de la maison d'habitation de la rue de la Chapelle.
- Mise aux normes des sanitaires de la maison d'habitation de la rue de la Chapelle.

Ce qui est prévu en 2019 :

- Mise aux normes des sanitaires de la maison d'habitation de la rue de la Chapelle.
- Mise aux normes des sanitaires de la maison d'habitation de la rue de la Chapelle.
- Mise aux normes des sanitaires de la maison d'habitation de la rue de la Chapelle.
- Mise aux normes des sanitaires de la maison d'habitation de la rue de la Chapelle.
- Mise aux normes des sanitaires de la maison d'habitation de la rue de la Chapelle.

C'est quoi ?

- Des bords pavés :** C'est une surface qui permet de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite.
- Des points :** C'est une surface qui permet de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite.
- Des points de vue :** C'est une surface qui permet de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite.
- Des points de vue :** C'est une surface qui permet de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite.

